



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60066
92066 Paris La Défense Cedex
France



Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

Société Air France S.A.

**Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2017
Société Air France S.A.
45, rue de Paris – 95747 Roissy-Charles de Gaulle
Ce rapport contient 95 pages



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60066
92066 Paris La Défense Cedex
France



Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

Société Air France S.A.

Siège social : 45, rue de Paris – 95747 Roissy-Charles de Gaulle

Capital social : €.126 748 775

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2017

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Société Air France S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice :

- La société reconnaît des actifs d'impôts différés à son bilan consolidé sur la base des perspectives de bénéfices imposables futurs déterminées à partir des plans d'affaires à moyen et long terme, tel que décrit dans les notes 4.2, 4.23 et 13 aux états financiers consolidés. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses retenues par la Direction de Société Air France aux fins de vérifier le caractère recouvrable des actifs d'impôts différés.
- Les notes 4.2, 4.18 et 27 aux états financiers consolidés précisent les modalités d'évaluation des avantages du personnel. Ces avantages ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que la note 27 aux états financiers consolidés fournit une information appropriée.
- La Direction de Société Air France est amenée à retenir des jugements et estimations dans le cadre de la détermination des provisions pour risques et charges qui sont décrites dans les notes 28.1 et 28.2 aux états financiers consolidés. Nous avons examiné tout particulièrement les estimations et hypothèses retenues dans le cadre des provisions pour restructuration et des provisions liées aux litiges en matière de législation anti-trust auxquels la société est exposée. Nous avons également vérifié que les notes aux états financiers consolidés en donnent une information appropriée.
- Les notes 4.2, 4.13 4.14 et 4.15 aux états financiers consolidés décrivent respectivement les estimations et hypothèses que la Direction de Société Air France est conduite à faire concernant l'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles et les modalités de mise en œuvre des tests de valeur d'actif. Nous avons examiné les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces tests ainsi que leurs modalités de mise en œuvre, telles que décrites dans ces notes.
- La Direction de Société Air France est amenée à effectuer des estimations et hypothèses relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux titres de transport émis et non utilisés et au programme de fidélisation, selon les modalités décrites aux notes 4.2, 4.6 et 4.7 aux états financiers consolidés. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à revoir les calculs effectués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 16 février 2018

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Deloitte et Associés



Jean-Paul Vellutini
Associé



Eric Jacquet
Associé



Pascal Pincemin
Associé



Guillaume Troussicot
Associé

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Etablis conformément aux principes de comptabilisation et méthodes d'évaluation des normes IFRS adoptées par l'Union Européenne

1^{er} janvier 2017 – 31 décembre 2017

Table des matières

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	- 4 -
ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	- 5 -
BILAN CONSOLIDÉ	- 6 -
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	- 8 -
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ	- 9 -
1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ	- 12 -
2. RETRAITEMENT DES COMPTES 2016	- 12 -
3. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS	- 12 -
3.1. Intervenues au cours de la période	- 12 -
3.2. Postérieurs à la clôture	- 13 -
4. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	- 13 -
4.1. Principes comptables	- 13 -
4.2. Utilisation d'estimations	- 19 -
4.3. Méthodes de consolidation	- 19 -
4.4. Conversion des états financiers et des opérations en monnaies étrangères	- 20 -
4.5. Regroupements d'entreprises	- 21 -
4.6. Chiffre d'affaires	- 22 -
4.7. Programme de fidélisation	- 22 -
4.8. Distinction entre résultat d'exploitation courant et résultat des activités opérationnelles	- 23 -
4.9. Agrégats utilisés dans le cadre de la communication financière	- 23 -
4.10. Résultat par action	- 23 -
4.11. Instruments financiers, évaluation des actifs et passifs financiers	- 23 -
4.12. Goodwill	- 26 -
4.13. Immobilisations incorporelles	- 27 -
4.14. Immobilisations corporelles	- 27 -
4.15. Test de valeur d'actif	- 29 -
4.16. Stocks	- 29 -
4.17. Actions propres	- 29 -
4.18. Avantages du personnel	- 29 -
4.19. Provisions pour restitution d'avions en location opérationnelle	- 30 -
4.20. Autres provisions	- 30 -
4.21. Droit d'émission de gaz à effet de serre	- 30 -
4.22. Frais d'émission d'emprunts et frais d'augmentation de capital	- 30 -
4.23. Impôts différés	- 31 -
4.24. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées	- 31 -
5. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	- 32 -
6. INFORMATIONS SECTORIELLES	- 32 -
6.1. Informations par secteur d'activité	- 33 -
6.2. Informations par secteur géographique	- 36 -
7. CHARGES EXTERNES	- 37 -
8. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS	- 38 -
9. AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	- 38 -
10. AUTRES PRODUITS ET CHARGES	- 39 -
11. AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	- 39 -
12. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	- 41 -
13. IMPÔTS	- 42 -
13.1. Charge d'impôt	- 42 -
13.2. Impôts différés comptabilisés dans les capitaux propres (part de la société mère)	- 42 -
13.3. Taux effectif d'impôt	- 43 -
13.4. Variations des impôts différés au cours de la période	- 43 -
13.5. Actifs d'impôt différé non reconnus	- 44 -
14. RESULTAT NET DES ACTIVITES NON POURSUIVIES	- 45 -
15. RESULTAT PAR ACTION	- 46 -
15.1 Résultat net – propriétaires de la société mère par action	- 46 -
15.2 Instruments non dilutifs	- 46 -
15.3 Instruments émis postérieurement à la clôture	- 46 -
16. GOODWILL	- 47 -
16.1 Détail des goodwill	- 47 -

Groupe Air France

16.2 Variation de la valeur nette des goodwill	- 47 -
17. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	- 48 -
18. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	- 49 -
19. INVESTISSEMENTS CORPORELS ET INCORPORELS	- 50 -
20. TITRES MIS EN EQUIVALENCE	- 50 -
21. AUTRES ACTIFS FINANCIERS	- 52 -
22. STOCKS ET ENCOURS	- 54 -
23. CREANCES CLIENTS	- 54 -
24. AUTRES DEBITEURS	- 55 -
25. TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET CONCOURS BANCAIRES	- 55 -
26. CAPITAUX PROPRES	- 55 -
26.1 Capital	- 55 -
26.2 Primes d'émission	- 56 -
26.3 Réserves et résultat	- 56 -
27. PROVISIONS RETRAITE	- 56 -
27.1 Caractéristiques des principaux régimes à prestation définie	- 57 -
27.2 Description des hypothèses actuarielles utilisées et sensibilités associées	- 58 -
27.3 Evolution des engagements	- 59 -
27.4 Composition des actifs affectés aux plans	- 61 -
27.5 Sorties de trésorerie attendues et risques liés aux engagements de retraite	- 61 -
28. AUTRES PROVISIONS	- 62 -
28.1 Provisions	- 63 -
28.2 Passifs éventuels	- 63 -
29. DETTES FINANCIERES	- 65 -
29.1 OCEANE	- 65 -
29.2 Emprunts location financement	- 65 -
29.3 Autres emprunts	- 66 -
29.4 Analyse par échéance	- 67 -
29.5 Analyse par devise	- 67 -
29.6 Lignes de crédit	- 68 -
30. AUTRES CREDITEURS	- 69 -
31. INSTRUMENTS FINANCIERS	- 69 -
31.1 Gestion des risques	- 69 -
31.2 Instruments dérivés	- 73 -
31.3 Valeurs de marché des instruments financiers	- 78 -
31.4 Méthodes de valorisation des actifs et passifs financiers à la juste valeur	- 79 -
32. ENGAGEMENTS DE LOCATIONS	- 81 -
32.1 Locations financement	- 81 -
32.2 Locations opérationnelles	- 81 -
33. COMMANDES DE MATERIELS AERONAUTIQUES	- 82 -
34. AUTRES ENGAGEMENTS	- 84 -
34.1 Engagements donnés	- 84 -
34.2 Engagements reçus	- 84 -
35. PARTIES LIEES	- 84 -
35.1 Transactions avec les principaux dirigeants	- 84 -
35.2 Transactions avec les autres parties liées	- 85 -
36. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	- 86 -
36.1 Autres éléments non monétaires et pertes de valeur	- 86 -
36.2 Prise de contrôle de filiales et participations, achat de participations dans les sociétés non contrôlées	- 87 -
36.3 Perte de contrôle de filiales, cession de titres de sociétés non contrôlées	- 87 -
36.4 Transactions non monétaires	- 87 -
37. HONORAIRES DE COMMISSAIRES AUX COMPTES	- 88 -
38. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	- 89 -
38.1 Sociétés consolidées	- 89 -
38.2 Sociétés mises en équivalence	- 89 -

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>En millions d'euros</i>			
Période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	Notes	2017	2016
Chiffre d'affaires	6	15 828	15 414
Autres produits de l'activité		2	2
Produits des activités ordinaires		15 830	15 416
Charges externes	7	(9 152)	(9 110)
Frais de personnel	8	(4 665)	(4 613)
Impôts et taxes		(143)	(153)
Autres produits et charges	10	537	646
EBITDAR (*)		2 407	2 186
Loyers opérationnels (avions)		(646)	(672)
EBITDA (*)		1 761	1 514
Amortissements, dépréciations et provisions	9	(1 171)	(1 142)
Résultat d'exploitation courant		590	372
Cessions de matériels aéronautiques		(4)	1
Autres produits et charges non courants	11	(48)	63
Résultat des activités opérationnelles		538	436
Coût de l'endettement financier brut	12	(95)	(88)
Produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie		31	38
Coût de l'endettement financier net		(64)	(50)
Autres produits et charges financiers	12	61	(31)
Résultat avant impôts des entreprises intégrées		535	355
Impôts	13	34	(196)
Résultat net des entreprises intégrées		569	159
Part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	20	12	(2)
Résultat net des activités poursuivies		581	157
Résultat net des activités non poursuivies	14	(8)	270
Résultat net		573	427
<i>Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle</i>		14	(18)
<i>Résultat net : Propriétaires de la société mère</i>		559	445
Résultat net – Propriétaires de la société mère par action (en euros)			
- de base et dilué	15	4,41	3,51
Résultat net des activités poursuivies - Propriétaires de la société mère par action (en euros)			
- de base et dilué	15	4,47	1,38
Résultat net des activités non poursuivies - Propriétaires de la société mère par action (en euros)			
- de base et dilué	15	(0,06)	2,13

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

(*) Voir note 4.9 de l'annexe aux comptes consolidés.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

<i>En millions d'euros</i>			
Période du 1^{er} janvier au 31 décembre	<i>Notes</i>	2017	2016
Résultat net		573	427
Juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente			
Variation de la juste valeur portée en autres éléments du résultat global		29	(101)
Couverture des flux de trésorerie			
Partie efficace de la variation de juste valeur des couvertures portée en autres éléments du résultat global		148	230
Variation de la juste valeur transférée en résultat		(12)	387
Variation de la réserve de conversion		(3)	-
Impôts différés sur les éléments recyclables du résultat global	<i>13.2</i>	(32)	(216)
<i>Total des autres éléments recyclables du résultat global</i>		<i>130</i>	<i>300</i>
Réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies		(54)	(93)
Impôts différés sur les éléments non recyclables du résultat global	<i>13.2</i>	-	(1)
<i>Total des autres éléments non recyclables du résultat global</i>		<i>(54)</i>	<i>(94)</i>
Total des autres éléments du résultat global, après impôt		76	206
Résultat global		649	633
- Propriétaires de la société mère		635	651
- Participations ne donnant pas le contrôle		14	(18)

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Groupe Air France

BILAN CONSOLIDÉ

Actif		31 décembre	31 décembre
<i>En millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	2017	2016
Goodwill	<i>16</i>	216	218
Immobilisations incorporelles	<i>17</i>	456	434
Immobilisations aéronautiques	<i>18</i>	6 169	5 878
Autres immobilisations corporelles	<i>18</i>	924	936
Titres mis en équivalence	<i>20</i>	276	268
Autres actifs financiers	<i>21</i>	830	723
Impôts différés	<i>13.4</i>	184	120
Autres débiteurs	<i>24</i>	129	175
Actif non courant		9 184	8 752
Autres actifs financiers	<i>21</i>	1 390	515
Stocks et en-cours	<i>22</i>	378	373
Créances clients	<i>23</i>	1 367	1 214
Autres débiteurs	<i>24</i>	920	877
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<i>25</i>	1 201	1 253
Actif courant		5 256	4 232
Total actif		14 440	12 984

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Groupe Air France

BILAN CONSOLIDÉ (suite)

Passif et capitaux propres		31 décembre	31 décembre
<i>En millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>
Capital	26.1	127	127
Primes d'émission et de fusion	26.2	30	30
Réserves et résultat	26.3	1 170	555
Capitaux propres (Propriétaires de la société mère)		1 327	712
Participations ne donnant pas le contrôle		12	(21)
Capitaux propres		1 339	691
Provisions retraite	27	1 679	1 617
Autres provisions	28	1 087	1 085
Dettes financières	29	3 289	2 879
Impôts différés	13.4	9	13
Autres créiteurs	30	199	150
Passif non courant		6 263	5 744
Provisions	28	351	491
Dettes financières	29	477	462
Dettes fournisseurs		1 466	1 450
Titres de transport émis et non utilisés		1 832	1 594
Programme de fidélisation		540	526
Autres créiteurs	30	2 166	2 021
Concours bancaires	25	6	5
Passif courant		6 838	6 549
Total passif		13 101	12 293
Total capitaux propres et passifs		14 440	12 984

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions d'euros

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission et de fusion	Réserves et résultats	Capitaux propres – Propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Au 31 décembre 2015 - Retraité	126 748 775	127	30	(92)	65	31	96
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	(127)	(127)	-	(127)
Gain/(perte) lié aux couvertures des flux de trésorerie	-	-	-	427	427	-	427
Réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies (incluant impôts différés sur les éléments non recyclables du résultat global)	-	-	-	(94)	(94)	-	(94)
<i>Autres éléments du résultat global</i>	-	-	-	206	206	-	206
Résultat de la période	-	-	-	445	445	(18)	427
Résultat global	-	-	-	651	651	(18)	633
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2016	126 748 775	127	30	555	712	(21)	691
Au 31 décembre 2016	126 748 775	127	30	555	712	(21)	691
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	26	26	-	26
Gain/(perte) lié aux couvertures des flux de trésorerie	-	-	-	107	107	-	107
Réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies (incluant impôts différés sur les éléments non recyclables du résultat global)	-	-	-	(54)	(54)	-	(54)
Variation des réserves de conversion	-	-	-	(3)	(3)	-	(3)
<i>Autres éléments du résultat global</i>	-	-	-	76	76	-	76
Résultat de la période	-	-	-	559	559	14	573
Résultat global	-	-	-	635	635	14	649
Variation de périmètre	-	-	-	(20)	(20)	19	(1)
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2017	126 748 775	127	30	1 170	1 327	12	1 339

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	Notes	2017	2016
<i>En millions d'euros</i>			
Résultat net des activités poursuivies		581	157
Résultat net des activités non poursuivies	14	(8)	270
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation	9	1 171	1 142
Dotations nettes aux provisions financières	12	31	5
Résultat sur cessions d'actifs corporels et incorporels	11	4	(63)
Résultat sur cessions de filiales et participations	11	(1)	(309)
Résultats non monétaires sur instruments financiers		28	(127)
Ecart de change non réalisé		(113)	60
Résultats des sociétés mises en équivalence	20	(13)	2
Impôts différés	13	(101)	156
Autres éléments non monétaires	36.1	(165)	(33)
Capacité d'autofinancement		1 414	1 260
<i>Dont activités non poursuivies (D)</i>		-	43
(Augmentation) / diminution des stocks		(7)	(18)
(Augmentation) / diminution des créances clients		(213)	(24)
Augmentation / (diminution) des dettes fournisseurs		47	(42)
Variation des autres débiteurs et créditeurs		429	31
Variation du besoin en fonds de roulement		256	(53)
Variation du besoin en fonds de roulement des activités non poursuivies (D)		-	(10)
Flux net de trésorerie provenant de l'exploitation (A)		1 670	1 197
Prise de contrôle de filiales et participations, achats de parts dans les sociétés non contrôlées	36.2	(4)	(14)
Investissements corporels et incorporels (B)	19	(1 332)	(1 276)
Perte de contrôle de filiales, cession de titres de sociétés non contrôlées	11	2	350
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles (C)	11	52	107
Dividendes reçus		2	2
Diminution (augmentation) nette des placements de plus de 3 mois		(202)	598
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement des activités non poursuivies		-	(12)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(1 482)	(245)
Emission de nouveaux emprunts	29	1 008	481
Remboursement d'emprunts	29	(219)	(735)
Remboursement de dettes résultant de contrats de location-financement		(314)	(266)
Nouveaux prêts		(718)	(464)
Remboursement des prêts		21	20
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement des activités non poursuivies		-	22
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement		(222)	(942)
Effets des variations de change sur la trésorerie, équivalents de trésorerie et les concours bancaires courants (nets de la trésorerie acquise ou cédée)		(19)	(13)
Variation de la trésorerie nette		(53)	(3)
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires à l'ouverture (dont trésorerie des activités non poursuivies)	25	1 248	1 251
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires à la clôture (dont trésorerie des activités non poursuivies)	25	1 195	1 248
Impôts sur les bénéfices (payés) / remboursés (flux provenant de l'exploitation)		6	15
Intérêts payés (flux provenant de l'exploitation)		(78)	(78)
Intérêts perçus (flux provenant de l'exploitation)		16	22

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Groupe Air France

Période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	Notes	2017	2016
<i>En millions d'euros</i>			
Flux net de trésorerie provenant de l'exploitation	<i>A</i>	1 670	1 197
Investissements corporels et incorporels	<i>B</i>	(1 332)	(1 276)
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	<i>C</i>	52	107
Flux net de trésorerie des activités non poursuivies provenant de l'exploitation	<i>D</i>	-	(33)
Cash flow libre d'exploitation, hors activités non poursuivies (*)		390	(5)

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

(*) Voir note 4.9 de l'annexe aux comptes consolidés.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS